

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

11 décembre 2024

### Des forêts de Bourgogne-Franche-Comté jusqu'à Notre-Dame

**Suite au terrible incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris en 2019, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est immédiatement mobilisée pour apporter sa contribution. La Présidente de Région, Marie-Guite Dufay, s'est réjouie de la réouverture de cet édifice d'exception.**

La Fédération nationale des communes forestières avait proposé que chaque commune offre un chêne de sa forêt. La Région Bourgogne-Franche-Comté, première productrice de chêne en France, a ainsi décidé d'apporter sa contribution à cette opération en prenant en charge le coût d'exploitation (frais de bûcheronnage-débardage) de 173 chênes qui proviennent des forêts communales de la région. Rappelons que la Bourgogne-Franche-Comté reste dans le peloton de tête des régions forestières du pays avec une ressource forestière inestimable, réservoir de biodiversité et puits de carbone, et une filière bois d'importance, comptant 5 000 entreprises et près de 25 000 emplois.

*« Je suis très fière que notre région ait contribué à ce chantier pharaonique et inédit de reconstruction et je salue le travail remarquable des charpentiers et des artisans qui y ont œuvré. C'est une magnifique reconnaissance pour les métiers manuels du bois et notre filière bois régionale, que nous soutenons y compris en matière d'orientation et de formation. Je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont participé avec énergie et enthousiasme à ce chantier hors du commun », a déclaré la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay.*

---

#### CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08